

L'équipe de la SEGPA du collège Jean MOULIN

Mme BRUYERE Sophie
Directeur de la SEGPA

Mme GOYARD-SAINT-JEAN
Professeur des Ecoles spécialisé

Mme BOURSIER
Professeur des Écoles spécialisé

Mme LARIO
Professeur des Écoles spécialisé

Mme CHAZALET
Professeur Lycée Professionnel de l'atelier
Hygiène Alimentation Service

M.
Professeur Lycée Professionnel de l'atelier
Production Industrielle

M. Daoud
Professeur de technologie

Mme ROZE
Mme BAIXOULE
Professeurs EPS

M. CASTANO
Professeur de musique

Mr MORENO
Mme BOLOGNINI
Mme Cécile HERROU
Mme PUECH
Professeurs d'Anglais

Mr GARCIA
Mme FERNANDEZ
Professeurs d'Espagnol

M JUCQUOIS
Professeur de Sciences Physiques

actualisé le 29/06/078



Pour l'accueil des élèves en grande difficulté scolaire ...

collège Jean MOULIN
SEGPA

Rue des Gerfauts
34200 Sète

M. BAVIERE
Principal du collège
Mme BRUYERE
directeur de la SEGPA

Téléphone : 04 67 53 24 30
Télécopie : 04 67 51 36 72
sophie.bruyere@ac-montpellier.fr

Académie de Montpellier

COLLEGE JEAN MOULIN
SETE

La
Section
d'**Enseignement**
Général
et **Professionnel**
Adapté



**Pour l'accueil des élèves
en grande difficulté
scolaire ...**

Qu'est-ce que l'EGPA ?

C'est une structure du collège qui accueille dans ses classes les élèves en grande difficulté scolaire.

Les élèves de l'EGPA sont donc des collégiens à part entière. Ils bénéficient des mêmes services et des mêmes équipements : cantine, études, ... ils sont soumis au même règlement intérieur.

Les élèves de l'EGPA ont tous été orientés par une commission.

Il faut donc que l'équipe des enseignants de l'école d'origine tienne une équipe éducative pour informer les parents des difficultés rencontrées. Un dossier est préparé. Après accord des parents, une proposition d'orientation SEGPA est faite, à la Commission départementale d'orientation.

L'orientation ne peut se faire qu'avec l'accord de la famille de l'élève.

Les élèves de l'EGPA sont pris en charge par une équipe d'enseignants spécialisés, sous la responsabilité du directeur adjoint, chargé de l'EGPA.

Les classes de l'EGPA sont à effectif réduit (16 élèves).

L'équipe enseignante est constituée de professeurs des écoles titulaires d'un diplôme de l'enseignement adapté, de professeurs de lycée et collège, de professeurs de lycée professionnel.

Le cursus des classes est le même que celui du collège : 6ème, 5ème, 4ème, 3ème .

Les programmes sont construits à partir de ceux des cycles du collège, adaptés aux difficultés de nos élèves.

Que fait-on en EGPA ?

L'objectif principal en EGPA est de remédier à certaines de leurs difficultés afin de leur permettre d'entrer dans une formation qualifiante de niveau V (préparer un CAP professionnel) quand ils sortiront du collège.

Éventuellement, ils pourront poursuivre s'ils en ont le désir et les capacités vers un brevet professionnel et un bac pro.

Au cycle d'adaptation (en sixième), l'élève est pré-orienté : l'objectif est d'accueillir l'élève et de faciliter son adaptation au collège. Il bénéficie d'un enseignement général adapté : français, mathématiques, histoire, géographie, technologie, EPS, ... un premier bilan est fait sur ses difficultés et au mois de mai une nouvelle commission propose le maintien de l'élève en EGPA ou une sortie vers le milieu ordinaire.

Au cycle central (cinquième, quatrième), l'objectif est de renforcer les apprentissages généraux et technologiques. C'est la continuité de l'enseignement général de la classe de sixième. A partir de la classe de quatrième, les élèves bénéficient d'un enseignement technologique et professionnel dans un des ateliers de la SEGPA. Passation de l'**ASSR1**.

Les ateliers :

Hygiène Alimentation Service ; Production Industrielle

permettent une première approche de ces métiers, mais aussi d'acquérir des compétences utiles en cas d'autre choix d'orientation.

Au cycle d'orientation (troisième), l'objectif est d'engager l'orientation des élèves vers une formation qualifiante qui les préparera au **CAP**. C'est la continuité de l'enseignement général, technologique et professionnel en classe et en atelier.

C'est également la préparation au Certificat de Formation Générale (le **CFG**) , au **Brevet Informatique et Internet**, à l'**ASSR2** et au diplôme de **Sauveteur Secouriste du Travail**.

Les stages : En quatrième et en troisième, les élèves effectuent des stages afin de préciser leur projet professionnel et choisir leur orientation en fin de troisième.

Que fait-on quand on sort de l'EGPA ?

Tout au long de leur scolarité en EGPA, un suivi individualisé permet à l'élève de construire un projet personnel pour préparer son avenir professionnel.

Les stages en entreprises ont pour objectif de permettre aux élèves de préparer leur orientation.

Des réunions sont organisées régulièrement avec les parents d'élèves pour faire des bilans et préparer leur orientation.

Le conseiller d'orientation psychologue peut recevoir élèves et familles afin d'aider et préciser un choix d'orientation.

La visite médicale permet de détecter des difficultés particulières dont il faudra tenir compte lors des stages et de l'orientation.

Des échanges avec les lycées professionnels permettent une meilleure adaptation des élèves qui ont choisi cette orientation.

A leur sortie, les élèves peuvent s'orienter :

- vers un **lycée professionnel**, dans une section CAP ou Bac Pro
- vers l'**apprentissage**, sous forme d'un contrat avec un employeur
- vers un **établissement spécialisé**

Dans tous les cas, un accompagnement et un suivi des élèves sont proposés.